

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



Ministère chargé de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

	Cadre réservé à l'autorité er	vironnementale							
Date de réception :	Dossier complet le :		N° d'enregistrement :						
11/07/18	26/07/18		F01118P0168						
			10111010100						
Projet d'aménagement situé à Paris / Vanv	1. Intitulé du pr	ojet							
rojet d'amenagement situé à Paris / Vanv	es - Porte Brancion								
		POTENTIAL DESIGNATION OF THE PARTY OF THE PA							
	(ou des) maître(s) d'ouvra	ge ou du (ou des)	pétitionnaire(s)						
2.1 Personne physique									
Nom	Prénom	ANCORA DE LA CASA DEL CASA DE LA CASA DEL CASA DE LA CA							
2.2 Personne morale									
Dénomination ou raison sociale	SCCV Porte de Brancion - P	aris							
Nom, prénom et qualité de la personne	Monsieur Julien PEMEZEC,	directeur général r	résidentiel de Woodeum, représentant						
habilitée à représenter la personne morale	de la SCCV Porte de Brancio	on - Paris	esiaemer de Woodeum, representant						
RCS / SIRET 8 3 8 7 5 6 3	3 6 0 0 0 1 5	Forme juridique	SCCV						
			Contract the contract of the c						
loigna	و الماد و								
	z à votre demande l'ann								
3. Catégorie(s) applicable(s) du tablec	iu des seuils et critères anne	xé à l'article R. 12	22-2 du code de l'environnement et						
	dimensionnement correspor	dant du projet							
N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du pro	jet au regard des	s seuils et critères de la catégorie						
	<i>(Preciser les éventuelles rub</i> Surface de plancher (SDP) de	riques issues d'au	utres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)						
	à Vanves 3 876m², à Paris 4 28		otal · 10 727 m²						
est compris entre 5 et 10 ha, ou dont la	Emprise au sol des constructi	ons ·							
surface de plancher [] ou l'emprise au sol	surface de plancher [] ou l'emprise au sol à Vanves 939m², à Paris 745m² et 622m² total : 2 306 m²								
[] est comprise entre 10 000 et 40 000 m². Terrain d'assiette de l'opération :									
	à Vanves 1 746 m², à Paris 902	2 m² et 706 m², voi	rie 6 062 m², total : 9 416 m²						
	A Commodération								
	4. Caractéristiques généra	DESCRIPTION OF THE PROPERTY OF	是我们是"特别"。 第15章						
Doivent être annexées au présent formul	aire les pièces énoncées à	a rubrique 8.1 du	formulaire						

- 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition
- Le projet consiste en la réalisation de 3 bâtiments (aucun travaux de démolition nécessaire) et du réaménagement de la voirie :

 Une résidence jeunes travailleurs à destination d'apprentis R+8 sur 4 287 m² SDP, proposant 114 chambres ainsi qu'un RDC commercial aux angles des rues (370 m² SDP). Les chambres seront sur les façades Nord, Est et Sud et des salons communs seront sur la façade Ouest. Une terrasse panoramique en R+8 sera accessible pour les résidents. Au RDC, les angles Nord et Sud proposent deux commerces en lien avec la place de la Porte Brancion. On accède au bâtiment par un hall traversant vers un espace commun partagé à l'aplomb du boulevard périphérique ;
- Un bâtiment R+4 regroupant différentes salles de sport, en tant qu'Etablissement Recevant du Public (ERP), sur 2 564 m² SDP; - Une résidence étudiante R+5 sur 3 876 m² SDP, proposant 162 chambres ainsi qu'un RDC commercial à l'angle des rues (100 m² SDP environ). Ce commerce est en lien avec la place de la Porte Brancion. On accède au bâtiment par un hall traversant vers un jardin collectif protégé en cœur d'îlot. Au sous-sol, un parc de stationnement enterré, accessible par une rampe, propose 22 places. Les locaux techniques seront également installés au sous-sol;
- Un réaménagement des espaces publics sur environ 6000 m² afin de permettre la desserte, l'accessibilité et l'insertion urbaine des bâtiments. Des parvis seront aménagés devant le foyer et l'équipement sportif, des traversées piétonnes seront créées et sécurisées, les trottoirs seront élargis et adaptés. Le projet de piste cyclable sur l'avenue de la Porte Brancion sera retravaillé.

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

4.2 Objectifs du projet

Le projet s'inscrit dans le cadre de la consultation "Inventons la Métropole du Grand Paris". Le projet est celui d'une reconquête urbaine dont l'objectif est de transformer le boulevard périphérique en boulevard urbain. L'ambition de la maîtrise d'œuvre est de créer de l'espace public, de l'habitat et de l'activité dans un lieu qui n'a aujourd'hui aucune dimension vivante. En diminuant l'utilisation de la voiture pour la remplacer par une nature urbaine résiliente et par un pôle sportif, le projet offre une situation de ville, de rue, là où la Porte Brancion semblait réduite au seul franchissement d'une tranchée séparative.

Le parti-pris est de concilier la multitude de programmes qui viennent dialoguer ensemble, avec la simplicité volumétrique et la sobriété architectonique, de créer une respiration visuelle pour "poser" le rapport du passant à la ville. La Porte Brancion doit

devenir un vrai lieu, urbain et humain, de ville et de vie.

Les trois bâtiments dialoguent ensemble pour recréer un espace public de qualité. D'une part, les commerces programmés au RDC viennent activer les angles, remettant le piéton au centre du projet ; d'autre part, le retrait de chaque bâtiment par rapport aux limites de voirie permet de créer une série de parvis où développer de nouveaux usages, en toute sécurité pour les habitants et les passants. Les piétons seront donc davantage invités à se déplacer sur cet espace, et les aménagements apportés à la circulation automobile permettront de sécuriser et d'adapter les circulations piétonnes.

Le projet s'intègre dans un aménagement global de la place de la Porte Brancion, avec une convention PUP, signée le 30 mai 2018 entre Woodeum, 3J et la Ville de Paris. Woodeum finance 150k€ et 3J finance 150k€ pour la circulation et les espaces publics.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Le site actuel n'est contraint par aucune construction existante. Aucune démolition ne sera donc nécessaire. Sur l'emprise du foyer jeunes travailleurs, le site actuel est un espace extérieur accessible au niveau de l'avenue de la Porte de Brancion, servant aujourd'hui d'espace de stockage. Il est réalisé en enrobé bitumineux. Il est délimité à l'Ouest par le garde-corps du boulevard périphérique et clôturé sur son pourtours par des barrières de chantier provisoires —> Les barrières de chantier provisoires seront supprimées. Le garde-corps du boulevard périphérique en dehors de la limite d'assiette du site restera intact. Sur l'emprise du bâtiment sportif, le site actuel est un espace extérieur accessible au niveau de l'avenue de la Porte de Brancion, non clôturé.

Sur l'emprise de la résidence étudiante, le site actuel est un espace extérieur mettant à disposition des infrastructures sportives pour les habitants. Deux espaces sportifs de type City Stade sont en place. L'un est réalisé en enrobé bitumineux, l'autre en gazon synthétique. Ils sont tous les deux clôturés sur leurs pourtours. Ces aménagements sont complétés par divers mobiliers urbains (bancs, barrières basses, lampadaires, etc.). Des cheminements d'accès, réalisés en enrobé bitumineux, desservent les différents espaces sportifs. Un mur de clôture avec la parcelle voisine est édifié en limite. Un talus élargi à l'Est met à distance les terrains de la rue Jean Bleuzen, entrée de la ville de Vanves depuis Paris --> Les terrains sportifs, aménagements urbains et cheminements seront supprimés. Le mur de clôture sera conservé au maximum et renforcé au besoin, notamment le long de la rampe de parking, et par talutage en bordure du jardin commun. Les talus en bordure des trottoirs seront également supprimés pour positionner le bâtiment au niveau de référence actuel à l'angle des rues Jean Bleuzen et Louis Vicat.

. Du fait de la technologie de construction employée (panneaux de bois massif CLT préfabriqués), les travaux seront réalisés rapidement (durée de gros œuvre divisé par 2). Cela aura pour effet de diminuer les nuisances en phase travaux : diminution des poussières, réduction des déchets, division des rotations des camions (6 à 8 fois moins que pour une construction traditionnelle). Enfin, c'est le produit de structure ayant la plus faible empreinte écologique (+471 kg CO2/m3 pour du béton armé, contre -460 kg CO2/m3 pour les panneaux de bois massif).

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le projet d'aménagement sera réalisé en 1 phase. Les différentes surfaces de plancher sont les suivantes :

- Foyer jeunes travailleurs à destination d'apprentis (4286 m² SDP) : 114 chambres sur 3 916 m² SDP, RDC commercial sur 370 m²
- Bâtiment sportif (2 564 m² SDP) : 1 sportsbar, 1 niveau de Crossfit, 3 niveaux de futsal
- Résidence étudiante (3875 m² SDP) : 162 chambres sur 3 683 m² SDP, RDC commercial sur 101 m² SDP, Hall commun sur 91 m² SDP et salon commun ERP sur 267 m² SDP, 22 places de stationnements sur R-1.

La maîtrise d'ouvrage du bâtiment sportif a été confié à la société 3J, foncière spécialisée et partenaire de l'exploitant identifié LE FIVE. Woodeum conserve la maîtrise d'ouvrage du foyer jeunes travailleurs et de la résidence étudiante.

Le Foyer de jeunes travailleurs sera vendu au bailleur social RIVP (Régie Immobilière de la Ville de Paris) et exploité par sa filiale dédiée LERICHEMONT et la résidence étudiante sera vendue au groupe GECINA et exploitée par sa filiale CAMPUSEA. En phase exploitation, l'entretien du bâtiment de la façade Ouest du futur foyer jeunes travailleurs se fera lors des fermetures mensuelles prévues du périphérique, afin d'éviter tout impact sur la circulation.

La livraison est prévue pour mi-2020 après des travaux de 18 mois. Dans la convention avec la Ville de Paris, la livraison des espaces publics est prévue au plus tard 3 mois après la livraison des bâtiments. Le réaménagement de la voirie permettra d'améliorer la qualité des circulations routières, piétonnes et cyclables ainsi que celle des espaces publics, afin d'inviter les usagers du site à s'y déplacer et à accéder aux commerces et équipements prévus. Du fait de l'amélioration des déplacements sur le site, les nuisances induites par la circulation (sonores, olfactives, de qualité de l'air, de sécurité des automobilistes, piétons et cyclistes) seront réduites.

Une convention de Projet Urbain Parter construction des bâtiments et le réaméi transmettre une notice descriptive des transmettre une notice descriptive des transmettre une notice des chantier. De de Vanves concernés (DVD, Service du PPC, ABF 75 et 92) en vue des dépôts de la projet relève de la colonne "Projet so	rative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou se entale devra être jointe au(x) dossier(s) d'auto parial (PUP) a été établie entre Woodeum, 3J et la pagement des espaces publics et des circulations pravaux à la Direction de la Voirie et des Déplacer pes réunions mensuelles ont eu lieu depuis l'été 20 patrimoine de Voirie, Section des Tunnels, des Ber PC. Le projet fera l'objet de 3 permis de construir dumis à la procédure de cas par cas " du tableau ar présente "Demande d'examen au cas par cas pr	risation(s). Ville de Paris afin de coordonner la sau niveau du carrefour. Woodeum devra ments de la mairie de Paris pour D17 avec les services de la Ville de Paris et rges et du Périphérique, DU, DPE, DEVE, e à Paris et Vanves.
4.5 Dimensions et caractéristiques du p	ojet et superficie globale de l'opération - précise	
Grand	Plirs caractéristiques	
Surface de plancher (SDP) des construct	ions :	Valeur(s) Vanves 3 876 m², Paris 4 287 m² et 2 564 m², total 10 727 m²
Emprise au sol des constructions :		Vanves 939 m², Paris 745 m² et 622 m², total 2 306 m²
Terrain d'assiette de l'opération :		Vanves 1 746 m², Paris 902 m² et 706 m², voirie 6 062 m², total : 9 416 m²
4.6 Localisation du projet		
Adresse et commune(s)	Coordonnées géographiques Long. 2 °	1910 185
d'implantation	Long. 2_	18'01"E Lat.48°49'31"N
Avenue de la Porte Brancion / Rue Claude Garamond / Rue Louis Vicat 75015 Paris	Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a, 9°a),10°,11°a) et b), 22°, 32°, 34°, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du	
Rue Jean Bleuzen 92170 Vanves	code de l'environnement :	'" Lat°'"_ '"_ Lat°'"_
	gnez à votre demande les annexes n° 2 à	6
4.7 S'agit-il d'une modification/extension 4.7.1 Si oui, cette installation ou environnementale?	n d'une installation ou d'un ouvrage existant ? cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évalua	Oui Non X
4.7.2 Si oui, décrivez sommairement l différentes composantes de votre pro indiquez à quelle date il a été autoris	iet et	

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html,

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du al /http://inpn.mnhn.fr/zone/sinn/espaces/viewer/).

atrimoine naturel (http://inpn.			Lequel/Laquelle ?
Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	10400/1140000
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?		X	
En zone de montagne ?		X	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?		×	
Sur le territoire d'une commune littorale ?		X	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?		×	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?		X	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	×		Projet situé dans le périmètre de protection de 500 m autour du monument historique inscrit "Ancienne École Supérieure d'Électricité", actuelle faculté de droit René Descartes (inscrite en 2004), rayon de 500 m faisant l'objet d'une servitude d'utilité publique inscrite au PLU

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		×	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	×		 Côté Vanves: Zone d'anciennes carrières: arrêté R.111-3 du 7 août 1985 qui vaut Plan de Prévention des Risques Naturels Prévisibles (PPRN) approuvé Projet en dehors des périmètres des zones de risques carrières Côté Paris: Zone d'anciennes carrières: arrêté interpréfectoral du 19 mars 1991 qui vaut Plan de Prévention des Risques Naturels Prévisibles (PPRN) approuvé Projet compris dans les périmètres des zones de risques carrières Aucun PPRT ne concerne le site en projet
Dans un site ou sur des sols pollués ?	×		 Côté Vanves: Diagnostic de pollution des sols réalisé par ICF Environnement le 22 mai 2018 pour le compte de Woodeum sur l'emprise de la future résidence étudiante 5 sondages entre 1 et 6 m de profondeur Dépassements de seuils et traces en composés organiques et en PCB sur les terres devant être excavées Aucune anomalie au droit des futurs fonds de fouilles Dépassements et anomalies au droit des futurs espaces verts
Dans une zone de répartition des eaux ?	X		Zone de Répartition des Eaux (ZRE) Albien
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?		×	D'après l'ARS, aucun captage AEP ou périmètre de captage n'est situé dans un rayon de 1 km autour du site d'étude.
Dans un site inscrit ?		×	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?		×	Premier Site Natura 2000 à plus de 10 km du projet (Sites de Seine-Saint-Denis, directive oiseaux, FR1112013)
D'un site classé ?	×		Partie boisée du parc municipal Frédéric Pic, site classé par arrêté du 16 mai 1974 -> Projet à plus d'1,3 km du site inscrit

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences notables suivantes ?

Vauillez	compléter	le tableau	suivant:	
veulliez	completel	le lableau	solvain.	

	es potentielles	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?		×	Non déterminé à ce jour. Des prélèvements d'eau (rabattements de nappe) pourront être nécessaire en phase travaux (réalisation du parking souterrain côté Vanves). Néanmoins, les études géotechniques et de pollution des sols ont révélé le niveau de la nappe autour de 12 m de profondeur. Les eaux susceptibles d'impacter le chantier seront les eaux météoriques.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		X	
Ressources	Est-il excédentaire en matériaux ?	X		L'étude géotechnique G2 AVP menée sur le site côté Vanves (rapport du 24 février 2018) donne les préconisations à suivre en matière de terrassements. Le diagnostic de pollution des sols réalisé (rapport du 22 mai 2018) donne les préconisations en matière d'évacuation des sols pollués excavés (voir étude de pollution en annexe).
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous- sol ?		X	
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?		×	Le site en projet est majoritairement artificialisé.
Milieu nature	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site s		X	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulié énumérées au 5.2 présent formulaire	du	×	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?			
Nuisances Esb	Est-il concerné par des risques technologiques ?		X	
	Est-il concerné par des risques naturels ?			Selon les données Géorisques, le site est concerné par un aléa faible de retrait-gonflement des argiles et un aléa très élevé de remontée de nappe (nappe affleurante). L'étude géotechnique G2 AVP menée sur le site côté Vanves (rapport du 24 février 2018) a écarté le risque de remontée de nappe le piézomètre était sec à 10 m de profondeur. De plus, le sol identifié peut porter une fondation superficielle. Aucune anomalie rattachée à une exploitation souterraine n'a été identifiée : aucun travaux de consolidation souterraine n'est nécessaire. Le risque de mouvement de terrain est écarté.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	×	×	Selon le diagnostic de pollution des sols (22 mai 2018), l'éventuel dégazage en provenance de la nappe n'a pas été retenu; les concentrations en mercures seront supprimées dans les sols devant être excavés et évacués ho site (donc sans impact pour les futurs usagers); au droit des futurs espaces verts, étant donné l'usage prévu et les concentrations mesurées en mercure, le risque par inhalation n'a pas été retenu (voir annexe). D'autre part, le proje prend en compte la pollution de l'air due au périphérique (ventilation double lux sans prise d'air côté périphérique, évacuation des polluants internes et raitement des polluants externes, étanchéité à l'air: 0.6m3/h.m2 de façade).
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics		k E t V A	pâtiments côté Paris ne seront pas susceptibles d'augmenter le trafic routier. En effet, ces résidences et équipements sportifs seront accessibles par les ransports en commun (métro 13 "Porte de Vanves" ou "Malakoff - Plateau de l'anves", ligne de bus 58 "Pont de la Vallée", ligne de tram T3a "Brancion"). Jucune voie routière n'est créée. Les déplacements routiers, piétons et yclables seront améliorés (passages piétons, parvis, voie cyclable).
	Est-il concerné par	×	le	es notices acoustiques ont été réalisée afin d'évaluer les niveaux de uisances sonores actuels (présence du boulevard périphérique), de définir s performance acoustique à atteindre par niveau et par façade, et les réconisations pour le projet (études en annexe). Le futur foyer jeunes availleurs n'aura aucune ouverture ni aucun logement du côté de la façade uest donnant sur le périphérique (double peau positive pour l'acoustique).

o Es d	ngendre-t-il des deurs ? st-il concerné par es nuisances Ifactives ?		X	
east ₁₂	ingendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?		X	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	×	×	Les émissions lumineuses supplémentaires concernent les lumières au sein des habitations visibles à travers les fenêtres. En effet un projet de mise en lumière des bâtiments par l'éclairage des parties communes et des terrains de sport est en cours de définition avec une agence spécialisée.
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?		X	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	×		
Emissions	Engendre-t-il des effluents ?	Þ	3	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inerte dangereux ?		×	Les habitants vont produire des déchets à collecter.

	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?		X	Dans le cadre du projet et de sa localisation à moins de 500 m de l'ancienne école d'électricité (monument historique inscrit), l'Architecte des Bâtiments de France (ABF) a été consulté. Woodeum a alors produit des vues montrant l'insertion du projet dans son environnement proche et lointain pour démontrer l'absence d'impact par rapport au patrimoine architectural et paysager (vues d'insertion en annexe).			
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	X		Dans le cadre du projet "Inventons la Métropole du Grand Paris", l'objectif est d'améliorer le paysage et les circulations piétonnes au carrefour de la Porte de Brancion, en agrandissant également l'espace public, afin de transformer une Porte de Paris en Place du Grand Paris. De plus, il apporte un équipement sportif supplémentaire pour le sud Parisien où la demande est très importante (futsal). Les collectivités bénéficieront d'horaires de gratuité pour les scolaires.			
	nces du projet identil ? Non Si oui, décriv			sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou			
publics, et d'ass Dans le cadre de Clamart. Parallè de Woodeum. Le projet "Niwa" de 1 km au Sud- Le projet de mon notamment la ré inauguré en nov Ces projets auro certaine et de far très artificialisé, d distance entre ce projets participe	urer la faisabilité techn u projet du Grand Paris lement à ce projet, le q dest un programme de Ouest du projet de Wo dernisation de Paris Ex énovation du pavillon 7 rembre 2017. Le projet nt pour effets cumulés ciliter et valoriser les tra ces projets n'auront par es différents projets et ent d'une meilleure con	Expresount Expresount I for I	ur la da ss, la lig de la g gemen n. te de V sur la c tre livré diorer le ts en co pact cui e Wood	acements + ouvrage d'art et périphérique) ont été régulièrement consulté par le construction avec ceux de réaménagement de la voirie et des espaces alle du périphérique. Igne 15 Sud passera au Sud de Vanves, par la future gare Fort d'Issy - Vanves - gare de Clamart sera réaménagé. Ce quartier se situe à plus de 2 km du projet et sprévu pour le troisième trimestre 2018 rue Aristide Briand à Vanves, à plus de resailles a démarré en 2015. La première tranche de travaux comprend commune de Vanves, avec la création d'un nouveau centre de congrès, e pour 2024. Il se situe à environ 800 m du projet de Woodeum. Le cadre de vie des habitants, de créer des projets à la qualité architecturale commun par rapport à la voiture individuelle. Dans un environnement déjà mulé négatif en termes de gestion des eaux pluviales ni de milieu naturel. La deum fait qu'il n'y aura pas d'impact cumulé en phase travaux. Enfin, ces territoire à travers les nombreuses études techniques qu'ils nécessitent, des es performances acoustiques des nouveaux bâtiments d'habitation.			
6.3 Les incidend	es du projet identifiée	es au 6	.1 soni	i-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?			
Oui N	on X Si oui, décrive	z lesqi	Jels :				

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre

Notre projet ne présente aucun risque pour l'environnement. Des mesures sont mises en place sur les points suivants : Sols: L'étude géotechnique G2 AVP donne des préconisations en termes de fondations des bâtiments, de terrassement et de dallage. Le diagnostic de pollution des sols précise les surcoûts liés à l'évacuation des terres polluées et les restrictions d'usage liées aux sols pollués maintenus sur site/ Bruit: Les notices acoustiques ont déterminé les caractéristiques techniques des bâtiments pour garantir les performances acoustiques à atteindre : entre 30 et 41 dB selon les façades côté Vanves et entre 33 et 46 dB selon les façades côté Paris. Pour le futur foyer jeunes travailleurs, aucune ouverture ni aucun logement ne donnera directement sur le périphérique. La façade en double peau permettra de diminuer les niveaux de bruit à l'intérieur des logements/ Qualité de l'air: Vis à vis de l'exposition aux pollutions, le bâtiment aura un niveau très performant de perméabilité à l'air (0,6 m3/h/m2 de façade, comme pour une maison individuelle). Cela permet de limiter au maximum l'infiltration d'air non filtré. La ventilation double flux labellisée "Passivhaus" supprime l'entrée d'air extérieur dans le logement, évitant toute prise d'air sur le périphérique, permettant d'évacuer les polluants d'origine interne au logement et de traiter les polluants extérieurs. Pour cela, les filtres seront de haute efficacité suivant l'étude jointe avec maintenance régulière. La prise d'air neuve en toiture sera orientée à l'opposé du périphérique. Enfin, les revêtements intérieurs auront une étiquette A ou A+ au minimum. Voirie/ Les travaux de voirie suivront les prescriptions environnementales strictes annexées au présent dossier

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé? Expliquez pourquoi.

L'état avancé du projet et les nombreuses études réalisées (cf annexes) nous ont permis d'identifier et de quantifier les différents facteurs de risques et de confirmer la faisabilité technique du projet. En outre, les matériaux et principes de construction employés sont un gage de qualité et d'innovation sur le plan environnemental (bâtiment bas carbone, réduction des nuisances en phase travaux, etc.). L'enjeu urbain est de requalifier l'entrée sur Paris par la Porte Brancion, les espaces publics et les déplacements piétons, de dynamiser ces espaces pour l'instant laissés aux voitures, et de valoriser le paysage environnant du périphérique. Le projet présente une réelle qualité architecturale en faveur du paysage. Lors de l'instruction des PC, notre projet sera néanmoins soumis à l'examen vigilant des autorités compétentes (ABF, Villes de Paris et Vanves). Pour toutes ces raisons, notamment, ce projet peut donc s'abstenir d'une évaluation environnementale.

8. Annexes

8.	1 Annexes obligatoires							
Objet								
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié;	×						
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agil							
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des productions de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le							
4	to the formula anyologne de tracé:	\vdash						
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32°, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des évolutions récentes, avaigningnts ginsi que les canqux, plans d'eau et cours d'eau;							
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	X						

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

- 1. Note acoustique classement des façades Brancion Vanves
- 2. Notice acoustique AVP Vanves
- 3. Note acoustique classement des façades Brancion Paris
- 4. Notice acoustique AVP Paris
- 5. Diagnostic de pollution des sols Vanves
- 6. Étude technique de structure Paris
- 7. Présentation innovation CLT Woodeum
- 8. Etude de qualification de la qualité de l'air
- 9. Prescriptions environnementales Travaux de voirie Ville de Paris

100							
B #1	-11	0 0 0	ien	nen	t et s	iana	ture

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

×

Fait à

Boulogne-Billancourt

le,

25/07/2018

Signature

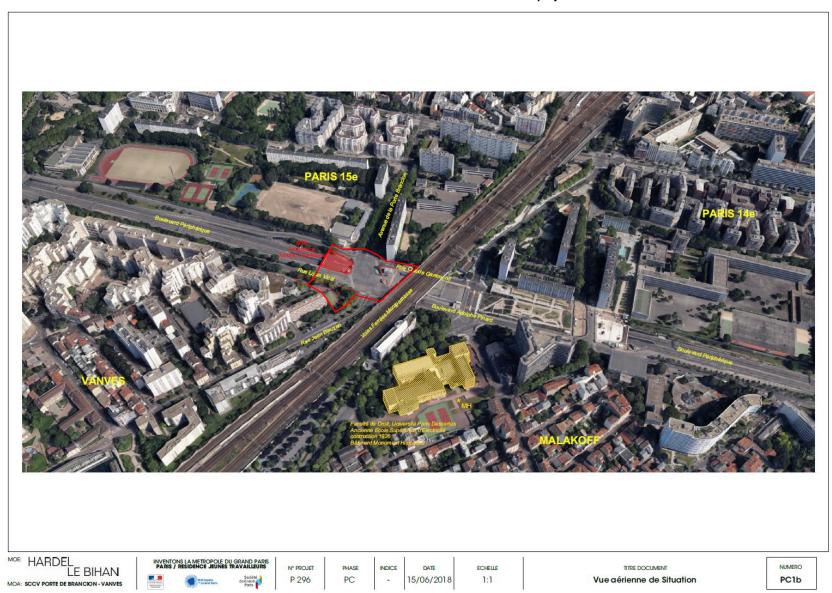
Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus

Annexe 2 – Plan de situation au 1/25 000

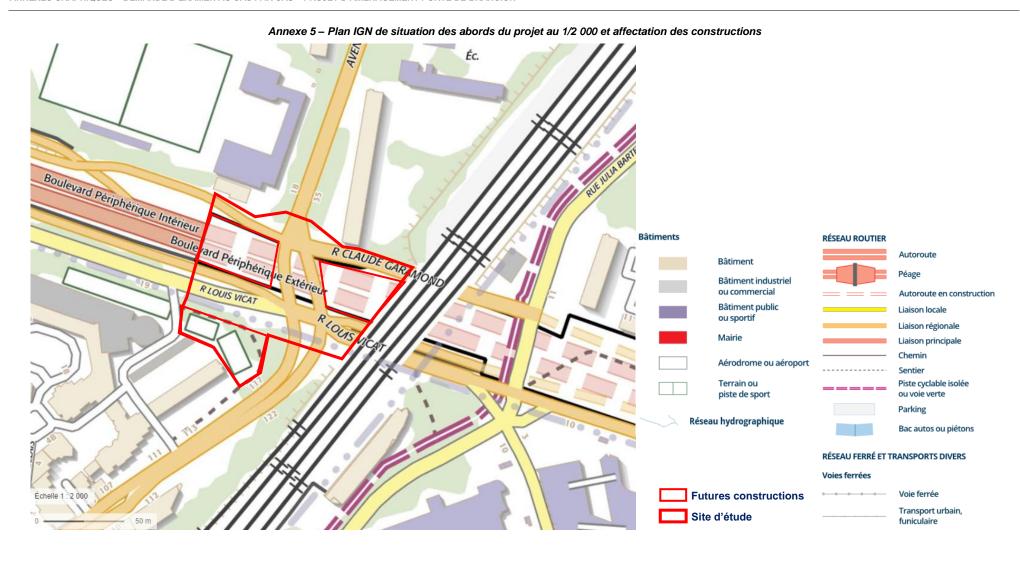


SCE | Juillet 2018 4 / 20

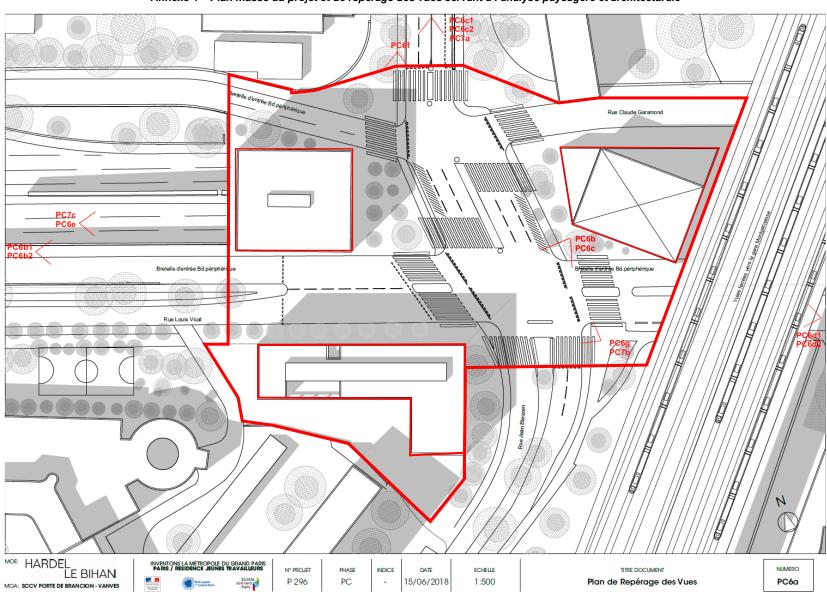
Annexe 2 – Vue aérienne de situation des abords du projet



SCE | Juillet 2018 5 / 20



SCE | Juillet 2018 6 / 20



Annexe 4 – Plan masse du projet et de repérage des vues servant à l'analyse paysagère et architecturale

SCE | Juillet 2018 7 / 20

Voie non denommee CI/15 RUE CLAUDE GARAMOND 8 Voie non denommee CJ/15 Rue LOUIS VICAT -Rue LOUIS VICAT PHASE ESQUISSE **AEAT** Avenue de la Porte de BRANCION - 75015 MAIRIE DE PARIS 🕥 Dessiné par : JL. ECKER Format : A3 Echelle : 1/500 Créé le : 26/03/2018 Plan de principe des travaux de voirie - PUP 3J ESQ_RepartitionEstimation_50KC_porte_de_Brancion_EST_3J Imprimé le : 26/03/2018

Annexe 4 – Plan de principe des travaux de voirie - PUP

SCE | Juillet 2018 8 / 20

Annexe 3 – Photographie PC7c depuis le périphérique avant le projet



SCE | Juillet 2018 9 / 20



Annexe 3 – Photographie PC6e depuis le périphérique après le projet

SCE | Juillet 2018 10 / 20

MOE: HARDEL LE BIHAN N° PROJET TITRE DOCUMENT NUMERO PHASE ECHELLE

Annexe 3 – Photographie PC6c1 depuis l'avenue de la Porte Brancion avant le projet

SCE | Juillet 2018 11 / 20

P 296

15/06/2018

1:3,13

Vue avant insertion 2

PC6c1



Annexe 3 – Photographie PC6c2 depuis l'avenue de la Porte Brancion après le projet

SCE | Juillet 2018 12 / 20



Annexe 3 – Photographie PC6d1 depuis la rue Louis Vicat avant le projet

SCE | Juillet 2018 13 / 20

MOE: HARDEL LE BIHAN TITRE DOCUMENT NUMERO N° PROJET PHASE INDICE DATE ЕСНЕШЕ PC 15/06/2018 1:3,13 PC6d2 Insertion du projet dans son environnement 3

Annexe 3 – Photographie PC6d2 depuis la rue Louis Vicat après le projet

SCE | Juillet 2018 14 / 20

Annexe 3 – Photographie PC7b depuis la rue Jean Bleuzen avant le projet



SCE | Juillet 2018 15 / 20



Annexe 3 – Photographie PC6g depuis la rue Jean Bleuzen après le projet

SCE | Juillet 2018 16 / 20

Annexe 3 – Photographie PC6c depuis le futur centre sportif avant le projet

DOCUMENT PROVISOIRE



MOE: HARDEL LE BIHAN MOA: SCCY PORTE DE BRANCION - VANYES

INVENTONS LA METROPOLE DU GRAND PARIS
VANVES / RESIDENCE POUR ETUDIANTS

Metropole
Grand Paris

Société
du Grand
Paris

Paris

N* PROJET P 296 PHASE PC INDICE _ 04

04/06/2018

ECHELLE

1:1.01

TITRE DOCUMENT

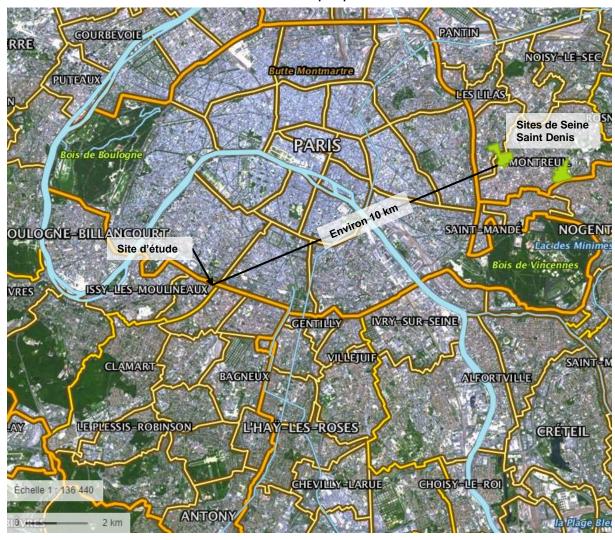
Vue avant insertion 1

PC6c

Annexe 3 – Photographie PC6b depuis le futur centre sportif après le projet



SCE | Juillet 2018 18 / 20



Annexe 6 – Site Natura 2000 le plus proche du site d'étude

Source : IGN Géoportail

SCE | Juillet 2018 19 / 20